

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 221

Artikel: Publicitas éditeur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Consommara bien qui consommera le dernier

On n'arrête pas le progrès. Les promoteurs des immeubles « Cité Ouest » à Gland ont imaginé un nouveau système de facturation des frais d'électricité : au lieu d'installer un compteur pour chaque locataire, la régie répartit le montant de l'unique facture qu'elle reçoit de la compagnie d'électricité en fonction de la surface de chaque appartement et des appareils électriques qui s'y trouvent. Au début, seul était pris en considération le nombre de mètres carrés; l'inventaire des appareils ne fut introduit qu'après coup. Malgré la menace d'un contrôle du concierge, chacun établit évidemment une mini-liste, réduite strictement aux appareils dont l'absence aurait frisé l'indécence.

Bien entendu, il n'existe, ni base légale à ce mode de facturation (présentée par la société propriétaire comme la source de « sérieuses économies », au chapitre des relevés, du travail des services du contentieux, notamment), ni document permettant de contrôler le montant de chaque facture. Plus grave encore : s'il faut admettre que la solidarité est inexistante entre locataires, un tel système pousse au gaspillage, puisque la consommation de chacun est répercutée sur l'ensemble des habitants de l'immeuble.

Des promoteurs qui, avec la complicité de la Société électrique intercommunale de la Côte SA, ont bien mérité de la société de consommation.

ARGOVIE

Reculer pour mieux sauter

Les élections argoviennes ont été fort commentées car, pour la première fois depuis des décennies, les socialistes ne constitueront plus le groupe le plus nombreux de l'Assemblée, ce premier rang étant dorénavant réservé au Parti chrétien-démocrate.

Ce qui est plus sérieux, c'est le recul socialiste, puisque sur 64 sièges détenus en 1961, le grand parti de gauche n'en aura plus que 46 (2 perdus en 1965, 5 en 1969 et 11 cette année). Pendant la même période les chrétiens démocrates ont conquis 7 sièges, les radicaux et l'Union démocratique du centre ne varient pas ou si peu, des petits partis ont disparu, les évangéliques doublent presque leurs effectifs, l'extrême centre (Action nationale et Républicains) apparaissent, Team 67 fait la preuve qu'un mouvement libéral de gauche a peu de chance de « percer » et l'Alliance des indépendants reste fidèle à des positions en dents de scie.

Pour le Parti socialiste, le résultat n'est pas inattendu. Il est le reflet d'une mutation interne due

aux changements démographiques dans ce canton, déchiré entre divers centres d'attraction extérieurs (Zurich, Bâle, Lucerne, notamment), dont le chef-lieu n'est pas la principale ville et dont le développement industriel a modifié le déséquilibre.

Les espoirs socialistes pour l'avenir ne sont pas à négliger. Le départ vers les « conservateurs » d'électeurs âgés qui cherchent avant tout la stabilité donne aux jeunes l'espoir de pouvoir défendre plus vigoureusement à l'avenir des options socialistes. Au surplus, les libéraux de Team 67 envisagent d'adhérer, sous une forme à trouver, au Parti socialiste. Un de leurs anciens députés est d'ailleurs rédacteur du quotidien socialiste local et a été élu député d'Aarau avec le plus grand nombre de suffrages de la liste socialiste.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Publicitas éditeur

« Die Weltwoche » (12) présente le projet « TR 7 » : une nouvelle revue hebdomadaire de radio et de télévision qui paraîtrait en septembre 1973 à titre de supplément de divers grands quotidiens alémaniques. Un sondage d'opinion a été organisé à cette occasion par l'institut AES à Bâle, à Saint-Gall, à Berne et à Lucerne. De l'avis de l'hebdomadaire zurichois, le projet semble peu viable. C'est « Publicitas » qui patronne ce lancement.

Plusieurs régions alémaniques connaissent déjà des suppléments hebdomadaires joints à la presse locale. « Ostschweizer Ring », par exemple, paraît en annexe à seize journaux de toutes les tendances politiques. Cela explique la publication de textes sans grande signification, des programmes commentés de la télévision et de la radio, et surtout de nombreuses pages d'annonces. Le numéro 68 de ce journal compte seize pages. La page de garde présente une exposition de photographies au Musée d'histoire de Saint-Gall; le

reste se répartit en deux pages sur les programmes de la télévision, une page sur les programmes radiophoniques, une demi-page sur les programmes des manifestations de la région (théâtre, concerts, danse, sport, cinémas, et d'autres qui ne sont pas classables) et onze pages et demi de publicité.

Sous le couvert de l'information

Dans le « Thurgauer AZ » (21.3), un communiqué de la ville d'Arbon donne toutes les « coordonnées » de quatre étrangers que la commune accepte de naturaliser. Soit, un Allemand, un Italien né en Suisse, un Espagnol et un Hongrois. Tout est mentionné : date exacte de naissance, adresse, date de naissance des enfants, religion de chacun des membres de la famille. Dans deux cas, il s'agit de ménages mixtes, le père étant catholique, la mère et les enfants réformés. Le confidentialisme helvétique n'est pas de rigueur dans ces cas personnels.

Le Carnaval de Bâle est fini et la « National Zeitung » (20.3) a tenté de déterminer empiriquement le chiffre d'affaires que représente cette fête populaire. Le résultat : environ 6,5 millions de francs.